

Arrondissements de Colmar et Ribeauvillé, dossiers à adresser ou à déposer à la :

Préfecture du Haut-Rhin
Cabinet du Préfet
SISPC-BSI-Armes
7 rue Bruat – BP 10489
68020 COLMAR Cédex

M. HALLER : 03-89-29-21-13

Pour les arrondissements d'Altkirch, Mulhouse et Thann/Guebwiller, prendre RDV préalablement au dépôt du dossier (ou envoi par courrier).

Arrondissement d'Altkirch :

Sous-Préfecture d'ALTKIRCH
5, rue Charles de Gaulle - B.P. 1021
68134 ALTKIRCH

Mme HAHN : 03-89-08-38-13

Arrondissement de Mulhouse

Sous-Préfecture de MULHOUSE
2, Place du Général de Gaulle - B.P. 41 108
68052 MULHOUSE Cedex

Mme LEOUBE : 03-89-33-45-23

Arrondissement de Thann/Guebwiller :

Sous-Préfecture de THANN
3, avenue Poincaré - B.P. 129
68802 THANN Cedex

Mme SEILLER : 03-89-29-22-93